

## **Budget 2026 : Gel des taux de taxation pour le résidentiel**

**Baie-Comeau, le 15 décembre 2025** – À la suite d'un processus rigoureux réalisé en collaboration avec l'ensemble des services municipaux, un budget de 99,1 M\$ fut entériné pour l'année 2026, en baisse de 1,3 M\$ avec l'an dernier. Le conseil municipal de la Ville de Baie-Comeau a pris la décision importante de minimiser l'impact de la taxation pour les citoyens en gelant les taux de taxation pour le résidentiel. « *Alléger le fardeau fiscal des citoyens fait constamment partie de nos réflexions. Pour 2026, même si nous devons utiliser 7 M\$ du surplus cumulé pour équilibrer le budget, le conseil municipal jugeait que notre situation financière le permettait* », a affirmé Michel Desbiens, maire de Baie-Comeau.

### **Taux de taxation**

Voici le taux de taxation, par 100 \$ d'évaluation, pour chaque catégorie :

- Résiduel (résidentiel) : 1,62 \$
- Résiduel (villégiature 1<sup>1</sup>) : 1,44 \$
- Résiduel (villégiature 2<sup>2</sup>) : 1,34 \$
- Non résidentiel (commercial) : 3,86 \$
- Industriel : 4,62 \$

« *Bien que le gel des taux pour le résidentiel fut retenu, nous avons opté pour une indexation naturelle et raisonnable de 2 % concernant les taux commercial et industriel. Nous appliquons également une hausse de 5,10 \$ sur la taxe d'eau pour les maisons unifamiliales afin de mieux refléter le coût de ce service* », a précisé le maire.

### **Revenus et dépenses**

En excluant le réseau électrique, soulignons que le budget municipal se situerait plutôt à 69 M\$. Voici un aperçu des **revenus** :

- Taxes : 52,9 M\$
- Compensations tenant lieu de taxes : 5,5 M\$
- Transferts : 5,4 M\$
- Services rendus : 2,9 M\$
- Revenus d'intérêts : 1 M\$
- Autres : 1,3 M\$
- Réseau électrique - Ventes : 30,1 M\$
- Total : 99,1 M\$

<sup>1</sup> V1 : Lac Cinq Cents, lac Saint-Joseph, lac Fer à Cheval et lac Couillard

<sup>2</sup> V2 : Autres zones de villégiature que les quatre nommées ci-dessus

*« Il y a une stabilité des revenus de taxation, notamment en raison du gel dans le résidentiel. Sinon, nous demeurons prudents dans nos prévisions budgétaires en y allant toujours avec des montants confirmés »,* selon Jeanie Caron, directrice des ressources financières et matérielles.

Maintenant, la répartition des **dépenses** :

- Administration générale : 14 M\$
- Sécurité publique : 8 M\$
- Transport (réseau routier, transport collectif, parcs et espaces verts) : 15,3 M\$
- Hygiène du milieu (eau, égout, matières résiduelles) : 10,3 M\$
- Loisirs : 9,7 M\$
- Culture : 3,6 M\$
- Aménagement urbanisme et développement : 4,8 M\$
- Santé et bien-être : 0,8 M\$
- Frais de financement : 3,5 M\$
- Réseau électrique – Achats et frais d'exploitation<sup>3</sup> : 27,4 M\$
- **TOTAL : 97,4 M\$**

*« Pour les citoyens, une telle répartition donne une bonne idée des principales dépenses nécessaires au fonctionnement municipal »,* a poursuivi Mme Caron.

## Surplus cumulé et dette

Résumons maintenant l'utilisation du surplus cumulé de 7 M\$ nécessaire pour équilibrer le budget 2026 :

Dépenses	97,4 M\$
Remboursement dette	7,8 M\$
<u>Affectations</u>	<u>0,9 M\$</u>
<b>Total à couvrir</b>	<b>106,1 M\$</b>
(moins) Revenus	99,1 M\$
<b>Manque à gagner</b>	<b>7 M\$</b>

Au 31 décembre 2024, le surplus cumulé s'élevait à 19,1 M\$ et après un ajustement, il se situera à 19,7 M\$ au 31 décembre 2025. Cependant, avec l'utilisation prévue de 7 M\$ au budget et une augmentation de 2 M\$ du fonds de roulement, le solde projeté du surplus cumulé au 31 décembre 2026 sera de **10,7 M\$**. « *Ainsi, pour les deux ou trois prochaines années de préparation budgétaire, nous répartirons ce surplus cumulé de façon stratégique et prudente* », a observé monsieur Desbiens.

Concernant la dette à la charge des citoyens, elle correspondait à 58,2 M\$ au 31 décembre 2024, avec une dette totale de 78,9 M\$. Un remboursement de la dette en capital de 7,8 M\$ est prévu l'an prochain.

---

<sup>3</sup> Dans les frais d'exploitation, les frais de financement de 0,5 M\$ sont retirés, car déjà calculés dans le poste « Frais de financement » des dépenses.

## **Projets d'envergure 2026**

Selon la confirmation de certaines subventions gouvernementales, la Ville a l'intention de réaliser quelques projets d'envergure inscrits à son plan triennal d'immobilisations (PTI) en 2026. Ils sont axés sur la mise à niveau d'infrastructures actuelles (bibliothèque, mont Ti-Basse, centre Henri-Desjardins) et le développement économique.

*« J'ai l'appui du conseil municipal pour l'orientation que je répète depuis mon arrivée en fonction : nous agissons pour nos bâtiments et nos équipements qui ont besoin d'amour si nous souhaitons maintenir l'offre de services à la population. Puis, le développement du parc industriel Jean-Noël Tessier continuera de s'activer en 2026 et l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et de l'avenue des Hémérocalles en fait partie », a conclu le maire.*

Pour accéder à tous les documents publics sur le budget, consultez notre site Internet : [www.ville.baie-comeau.qc.ca](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca).

- 30 -

Source :

Mathieu Pineault  
Directeur | Communications et tourisme  
418 296-8195 | 418 297-0350  
[mpineault@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:mpineault@ville.baie-comeau.qc.ca)